COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU JEUDI 16 NOVEMBRE 2017 18 heures – 19 heures 30

Étaient présents :

L'équipe enseignante :

Mme MAURE-LEVREUX, Mme MERLE, Mme DAVID, Mme PONSOLLE, Mme LACHAPELLE, Mme MENNETRIER

Les Représentants de parents d'élèves :

Mr PERIER-CAMBY, Mme BEAUSSIER, Mme DEMANGET, Mme SOUILLAT-NOIROT, Mme MATHEY, Mme MUSSY, Mr CORBET, Mme BEAUDET, Mme BARRAUD, Mme KIRKLAR

La Représentante de la Municipalité : Mme CARLE-VIGUIER

Étaient excusés :

L'équipe enseignante : Mr HOUILLON, Mme PAYRE La Représentante des DDEN : Mme DAUJAT

Les Représentants de parents d'élèves : Mme BEAUDET, Mme BARRAUD

Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale : Mr FRANCOIS

Mr PERIER CAMBY est désigné secrétaire de séance.

Le conseil d'école débute à 18h00 sous la présidence de Mme MAURE-LEVREUX, Directrice de l'école.

1. BILAN DE RENTREE

Élections de Représentants de parents d'élèves

Présentation des membres du Conseil d'école. Nous souhaitons la bienvenue à tous les nouveaux membres du Conseil d'école.

Les élections des Représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 13 octobre 2017. 7 sièges sont à pourvoir.

La liste présentée, composée de 10 parents est élue avec un taux de participation de 44,33 % (le taux de participation était de 45,88% l'année précédente).

Parents	Nombre	Bulletins	Suffrages
inscrits	de votants	blancs ou nuls	exprimés
194	86	6	80

Ont ainsi été élus titulaires : Mr PERIER-CAMBY, Mme BEAUSSIER, Mme DEMANGET, Mme SOUILLAT-

NOIROT, Mme MATHEY, Mme MUSSY, Mr CORBET

Sont suppléants : Mme BEAUDET, Mme BARRAUD, Mme KIRKLAR

Mme la Directrice invitera l'ensemble des parents (titulaires et suppléants) aux conseils d'école.

Effectifs et équipe pédagogique

Les effectifs à la rentrée 2017 sont stables (122 en 2016) avec 121 élèves répartis ainsi :

Mme MERLE	Mme LACHAPELLE	Mmes MAURE-LEVREUX et PERROT	Mme DAVID	Mme PONSOLLE (Mr HOUILLON)	Mme MENNETRIER Ulis d'école	Mme PAYRE Dispositif EHPI
21 CP	18 CE1 6 CE2	18 CE2 5 CM1	12 CM1 11 CM2 A	13 CM1 11 CM2 B		8 élèves inscrits dans les classes de référence précédentes

Depuis la rentrée de Toussaint, il y a eu 1 départ. 120 élèves sont inscrits depuis le 6 novembre 2017.

L'équipe éducative est composée également de :

- 5 Auxiliaires de vie scolaire (AVS): Mme DOUDOU, Mme SARNAIN, Mme FORGEMONT, Mme POINT, Mme BELALOUI, Mme AZIRI en congé sera remplacée prochainement, Mme NOMEL
- Mr HOUILLON, enseignant remplaçant rattaché à l'école remplace Mme PONSOLLE jusqu'au 27/11/17
- Mme PONSOLLE remplace Mme PAYRE jusqu'au 27/11/17
- Mr DAHMANI, professeur de langue de culture d'origine
- Mme PELLETIER, agent d'entretien est remplacée par Mme Souhi.

<u>La réunion de rentrée pour tous les parents d'élèves a eu lieu en commun avec la maternelle le 19 septembre 2017 dans la salle de motricité de la maternelle</u>

L'équipe éducative a proposé cette année une réunion sous forme de pôles d'information avec différents thèmes (projet d'école, périscolaire, sécurité, programmes/évaluations, rôle des Représentants de parents d'élèves et implication des parents, ...).

Les parents sont venus se renseigner de façon personnalisée en fonction de leurs attentes. Dans l'ensemble, retours positifs : certains parents ont regretté de ne pas pouvoir faire tous les pôles présents.

Livret scolaire unique numérique (LSU) et remise du livret en mains propres :

Livret unique du CP à la 3^{ème}, il constitue un outil officiel de sauvegarde, de restitution et d'édition des compétences des élèves. La continuité inter-degrés : des bilans trimestriels en fin de cycle seront effectués. Il est aujourd'hui généralisé à l'ensemble des établissements scolaires.

La remise des livrets se fera en mains propres à la fin des 3 trimestres (proposition de rendez-vous notée dans le cahier de liaison par l'enseignant).

Santé scolaire :

L'infirmière scolaire, Mme Cierniak interviendra auprès des élèves de CM2 pour une formation aux premiers secours.

Bilan de la coopérative scolaire :

Une participation volontaire a été demandée aux parents pour financer une partie des sorties scolaires et l'achat de matériels pédagogiques. La participation de cette rentrée est faible (une moyenne d'environ 5€ par enfant). Le Conseil propose de relancer un appel à participation.

Pour information, 1,70 euros par élèves coopérateurs sont reversés à l'OCCE.

Sans les projets des Représentants de parents, de l'association de parents d'élèves des écoles du Grand Four (APEEGF), des actions de l'école et cette participation financière, peu de projets verraient le jour. Nous remercions donc les parents pour leur engagement.

Il est également rappelé que pour les activités extérieures autres que certains déplacements effectués dans le cadre de projets de classes sur Mâcon et de cycles sportifs, <u>les bus sont financés par l'école</u>.

Nous rappelons que les participations en cours d'année sont possibles.

Bilan définitif de la coopérative scolaire au 31/08/17 :

Les commissaires aux comptes sont : Mme DAVID (enseignante) et Mme DESTUR (parent d'élève).

Lecture du compte-rendu financier : Total charges : 3 232,71 €
Total produits : 3 204,80 €

Résultat de l'année 2016/ 2017 : - 27,91 €

Total actif : 1 244,88 €

Solde au 16 novembre 2017 : 2 241,88 €

Actions de l'école, des parents et de l'association APEEGF

Cette année encore, les parents d'élèves et l'APEEGF, en partenariat avec les équipes enseignantes, proposeront des initiatives au profit des écoles du Grand Four.

Il a été proposé un accueil café jus de fruits de rentrée, et une vente de gâteaux aux vacances de Toussaint. Avant les vacances de Noël seront organisés une vente de sapins et un marché de Noël (objets fabriqués par les enfants, ainsi que des sachets de biscuits).

Ce projet a été validé en Conseils d'école maternelle et élémentaire.

L'association proposera d'autres actions en cours d'année et organisera une kermesse en fin d'année scolaire. Remerciements aux parents et l'APEEGF pour toutes les actions et les accompagnements de sorties scolaires.

Rappel : Pour l'année scolaire 2016-2017, 10 euros par élève ont été reversés par l'APEEGF, soit 1 220 €.

Un photographe viendra pour les photos individuelles et les photos de fratries le 27 novembre 2017. Les photos de classe seront faites en fin d'année.

Des Représentants des parents ont demandé que les photos de classe soient faites plus tôt dans l'année.

2- REGLEMENT INTERIEUR

Article 7 modifié : « ...Seuls les enfants contraints de porter leurs lunettes avec correction en permanence seront autorisés à les porter durant les récréations. »

(Suppression de « note écrite des parents »)

Le nouveau règlement intérieur est approuvé par le Conseil d'école. L'adoption définitive sera effective après avis favorable de Monsieur l'Inspecteur de l'Éducation Nationale, Monsieur FRANCOIS.

La **Charte de la laïcité** est annexée au règlement intérieur de l'école. Par ailleurs, elle fait l'objet d'un travail spécifique dans chaque classe. Les parents ont été invités à la signer dans les cahiers de liaison.

3- RYTHMES SCOLAIRES:

Réflexion conduite par la Municipalité sur le maintien ou non de la semaine de 4.5 jours.

<u>Vote du conseil d'école à bulletins secrets pour le maintien ou non de la semaine à 4 jours et demi</u> Résultat du vote :

Votants : 14 (équipe enseignante, Représentants de parents, Représentante de la Municipalité)

Suffrages exprimés : 13

Maintien de la semaine à 4 jours 1/2 : 2 voix Retour à la semaine de 4 jours : 11 voix

Votes blancs ou nuls: 1

Le procès-verbal sera affiché à l'entrée de l'école élémentaire.

Suite à une question, Mme CARLE-VIGUIER nous informe que le personnel affecté aux TAP sera soit redéployé sur les autres services municipaux pour le personnel municipal titulaire. Pour les autres personnels, leur contrat ne sera pas reconduit.

4- ACTIVITES DES CLASSES ET PROJETS

PROJETS D'ECOLE

Projet de rentrée sur le thème de la citoyenneté

Lors des premiers jours de rentrée, un défi sur le thème de la citoyenneté, autour de jeux coopératifs a été organisé par l'équipe pédagogique. Ce défi entre dans le cadre du projet d'école.

Chaque classe a inventé ou repris des jeux coopératifs pour tous. La seule règle de départ est que les enfants doivent pouvoir jouer quelle que soit leurs capacités.

Le mardi après-midi a été consacré au déroulement des jeux, par équipes interclasses (10 équipes).

Chaque équipe est passée par un atelier où se déroule 1 jeu : 2 membres de l'équipe ont expliqué l'objectif du jeu et les élèves ont joué.

Quelques jeux proposés : jeu du parachute, chenille aveugle,...

Le retour de cette journée de rentrée est très positif auprès des élèves. Ils ont pris l'habitude depuis deux ans de jouer ensemble du CP au CM2. Le constat est fait par les équipes de moins de conflits et de plus de respect entre les élèves.

Ce projet de jeux coopératifs a été prolongé dans certaines classes.

Modules d'enseignement :

- Modules d'enseignement en résolution de problèmes (ULIS, CM1, CM2, EHPI) : ce décloisonnement permet d'aborder les mathématiques sous un aspect novateur. Répartis en 4 groupes de niveau, les enfants sont amenés à résoudre des problèmes.
- Méthode Singapour en mathématiques (CP et CE1) : travail par modules (addition, puis soustraction...), de la manipulation à l'abstraction.
- Méthode Picot/ Faire de la Grammaire au jour le jour du CE1 au CM2 : Il s'agit d'allier la lecture, la grammaire, la conjugaison, et l'orthographe dans une même leçon. Cette méthode met en valeur le côté méthode d'investigations des élèves et elle permet de donner du sens aux apprentissages.

Ces méthodes permettent d'harmoniser les méthodes d'apprentissage, de donner du sens aux apprentissages et de favoriser les parcours individualisés.

Projet anglais:

Intervention d'une assistante d'anglais Mme Daly, jusqu'au mois d'avril, intervenant le jeudi et assure l'enseignement de l'anglais à raison de 45 minutes par classe.

Projet de correspondance :

L'enseignante du dispositif EHPI informe le Conseil d'un <u>projet de correspondance</u> avec une classe d'une école en Angleterre. (courrier, recettes de cuisine, vidéo...)

Projet musical d'école :

Participation au projet départemental « un lieu pour l'enchanter ».

Le lieu a été choisi. Une demande d'autorisation sera faite en Mairie (liste des activités faites sur place sera communiquée).

Suivant les classes, il y aura des sculptures sonores, du chant choral, des créations et productions sonores, construction d'instruments et d'autres choses imaginées par les enfants dans tous les domaines.

Les prises de son et les vidéos faites à ces occasions seront mises sur le site de l'école.

Liaison GS/CP:

Préparation par les enfants d'un goûter de Noël le 19/12.

Les activités pédagogiques complémentaires (APC)

Ces activités assurées par les enseignants pour les élèves en difficulté :

- renforcement de la lecture.
- aide de maîtrise de la langue.
- aide en mathématiques.
- organisation du travail.

Un bilan sera fait auprès des parents des élèves concernés. Les APC ont lieu les lundis et vendredis de 15h à 16h30. Nous rappelons aux parents qu'il n'est pas nécessaire de prévenir la Mairie si votre enfant est déjà inscrit au TAP.

L'équipe pédagogique a constaté l'efficacité de ces activités. Les élèves progressent sur le long terme.

Un autre volet des APC portera sur le site internet de l'école.

Site de l'école :

Rappel de l'adresse du site : <u>ele-macon-grand-four-71.ec.ac-dijon.fr</u>

Il contient différents documents, dont quelques photos des activités de l'école.

Il est rappelé qu'une inscription à la Newsletter est simple et pratique en quelques clics. Ainsi, chaque nouveauté sur le site fera l'objet d'une alerte mail.

ACTIVITES DES CLASSES

Évaluations diagnostiques de début d'année effectuées dans toutes les classes. Ces évaluations ont comme objectif, pour les enseignants, de voir quelles peuvent être les difficultés, les points à revoir et les aides à apporter, les groupes de compétences/modules à mettre en place. La demande du réseau d'aides, la formation d'équipes éducatives et un projet personnel de réussite éducative peuvent être mis en place également.

Les décloisonnements permettent le regroupement des élèves en groupe de classe et permettent aux enseignants de double niveau de se retrouver en simple niveau et d'approfondir les enseignements avec les élèves d'un même niveau.

CP - classe de Mme MERLE

- cycle jeux d'opposition (terminé) ; cycle piscine (jusqu'en janvier)
- projet musique : sculptures sonores
- APC : 4 élèves en lecture / écriture

CE1/CE2- classe de Mme LACHAPELLE

- cycle Natation : le cycle de 8 semaines avec la classe de CE1/CE2 est terminé
- décloisonnements les mardi, jeudi et vendredi avec les CE2 du CE2/CM1
- musique et littérature : écriture de contes, avec illustrations
- APC: 4 élèves en lecture

CE2/CM1 - classe de Mmes MAURE-LEVREUX et PERROT

- cycle natation terminé
- jeux coopératifs en 1ère période
- à suivre danse avec Mme Maure-Levreux et acrosport avec Mme Perrot à partir de fin novembre
- décloisonnement « questionner le monde » pour les ce2 et histoire et géographie pour les cm1
- décloisonnement sciences avec la classe de Mmes David et Lachapelle
- musique : Momeludies (orchestration contemporaine en lien avec la nature)
- APC : approfondissement de la maîtrise de la langue : lecture-compréhension-inférences avec Mme Ponsolle (avec 5 CE2) en période 1

CM1/CM2A - classe de Mme DAVID

- cycle équitation (terminé) ; cycle piscine 2ème période
- décloisonnement ULIS /CM1 / CM2 en histoire et géographie
- décloisonnement CM1 en sciences
- musique : construction de productions sonores (percussions corporelles) et création d'instruments
- APC : 5 élèves en lecture

CM1/CM2B - classe de Mme PONSOLLE remplacée par Mr Houillon

- les élèves ont participé au cross du collège Pasteur avec les élèves de 6ème
- cycle endurance (terminé); cycle piscine (les vendredis jusqu'en janvier)
- APC : 8 élèves en autonomie, organisation, mathématiques

Dispositif EHPI - classe de Mme PAYRE

- projet Kolibri : correspondance avec des voyageurs (ouverture sur l'histoire, la géographie, la littérature, ...)
- défi sciences : démarche scientifique (hypothèses, expériences, observations, conclusions)
- projet école d'art : création de cabanes
- projet musique : construction de ponts

DISPOSITIF ULIS - classe de Mme MENNETRIER

- inclusions individuelles ou collectives. Quelquefois, inclusion inversée
- les élèves participent aux moments de décloisonnement (comme la classe est hétérogène, les élèves participent suivant leur niveau scolaire)
- sport : cycle piscine en période 1, et cycle gym adaptée en période 4
- projet école d'art : création de cabanes
- projet Kolibri : correspondance avec des voyageurs (ouverture sur l'histoire, la géographie, la littérature, ...)
- défi sciences : démarche scientifique (hypothèses, expériences, observations, conclusions)

Cours enseignement langue culture d'origine :

Mr DAHMANI assure les cours de langue arabe le mardi de 16h30 à 18h. 15 élèves suivent les cours depuis le premier trimestre. Ils donnent lieu à une évaluation des compétences comme pour l'anglais en fin de trimestre.

4. DEMANDES D'AMENAGEMENTS ET DE TRAVAUX

Le Conseil d'école remercie la Municipalité pour les travaux et demandes réalisés :

- Les stores, les huisseries du bureau,
- Le portable alloué à la direction et nouveaux ordinateurs des classes.

Certaines demandes sont réitérées ou effectuées :

- Demande du conseil d'école d'un vidéoprojecteur interactif ((VPI) pour le dispositif ULIS.
- Peintures extérieures portes extérieures et boiseries des préaux
- Changement du revêtement du sol défectueux du bureau de direction + attente du store en commande
- Changement des huisseries (fenêtres qui ouvrent, double vitrage) des 2 couloirs des bâtiments A et B côté ouest
- Une réfection de toute la cour est aussi à envisager.
- Demande de pose d'une boîte aux lettres à destination des représentants de parents d'élèves de l'école élémentaire Grand Four le long du bâtiment périscolaire.

5. POINT SECURITE

- PPMS :

Chaque école actualise annuellement son plan de mise en sécurité (PPMS) face aux risques majeurs, adapté à sa situation précise et au niveau du plan Vigipirate. Le PPMS mis à jour en commun avec les 2 écoles Grand Four prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d'origine naturelle, technologique, ou des situations d'urgence particulière (comme l'intrusion d'une personne étrangère à l'école).

Durant l'année scolaire des exercices seront réalisés. Ces exercices permettent de répéter les postures (comme le confinement en cas de risques météorologiques). Un bilan est transmis hiérarchiquement. Des demandes peuvent être faites suite à l'exercice.

Une annexe sera distribuée aux familles expliquant chaque année les consignes à suivre en cas de risques majeurs.

Ces exercices font partie de l'enseignement moral et civique.

5. PERISCOLAIRE:

- RESTAURANT SCOLAIRE

Deux services du lundi au vendredi. La répartition des élèves dans les services est organisée par la mairie. Le premier service est prioritairement réservé aux petits de maternelle.

Référente TAP/TAE : Aïcha CHEKKAF

Pour tout renseignement, vous pouvez la joindre au 03 85 39 54 41

6. QUESTIONS DIVERSES

- question 1 : Demande d'un ralentisseur devant l'école

La rue devant l'école étant le trajet pour aller à l'hôpital, il est impossible de créer un ralentisseur de type dos d'âne.

- question 2 : Demande d'un compost pour les déchets de la cantine.

Un travail sur le gaspillage alimentaire sera mis en place l'an prochain.

- question 3 : Qualité de la cantine, évocation des circuits courts.

L'attention est portée sur l'hygiène et la qualité des repas fabriqués à la cuisine centrale. La complexité des marchés publics décourage les petits fournisseurs. Une diététicienne valide la composition des repas. Il y a toujours un fromage et un dessert.

- question 4 : Problème de stationnement (voitures)

Le parking du château est un parking public : il est ouvert à tous et non réservé à l'école.

- question 5 : Problème de stationnement (bus de sortie scolaire)

La Mairie peut définir une règle de stationnement pour les bus venant chercher les enfants pour les cycles sportifs.

- question 6 : Les cartables sont trop lourds

Les enseignants aident les enfants à faire leur cartable (ritualisation, avec liste des affaires à emporter) mais ne contrôlent pas ce qui est dans le cartable (autonomie des élèves). Les parents ont aussi à vérifier qu'il n'y ait que des choses utiles (pas de trousses de jouets et de sacs de billes trop lourds, ...).

De plus, les décloisonnements engendrent plusieurs cahiers. Des choix pédagogiques seront discutés pour l'année prochaine (trieurs, pochettes, portfolio, ... ?).

- question 7 : Pourquoi les toilettes ne sont pas accessibles en permanence ? Les toilettes et la grande cour de récréation nécessitent une surveillance active. Il y a donc un temps d'ouverture des toilettes en début et en fin de récréation. Sauf exception, les toilettes sont fermées le reste du temps.
- question 8 : invasion de « toiles bleutées» dans les arbres le vendredi 20/10 Des arbres de l'école ont été envahis de toiles d'araignée le vendredi des vacances de Toussaint. L'accès aux arbres a été interdit aux élèves et les services de la Mairie ont été prévenus et sont intervenus. Les toiles ont disparu quelques jours après...
- question 9 : Les enseignants demandent si la mairie envisage de réfléchir à d'éventuelles modifications des horaires scolaires, dans le cadre d'un retour à la semaine de 4 jours, et proposent les horaires suivants : 8h30- 12h00, 14h00-16h30.

Madame Carle-Viguier conclut en disant qu'une discussion pourrait effectivement s'ouvrir.

L'ensemble des parents remercie l'équipe enseignante pour son investissement auprès des enfants.

Levée de la séance à 20h50

La Présidente de séance, Nathalie Maure-Levreux

Le Secrétaire de séance, Hervé Perier Camby